



HAL
open science

Observations sur le financement des chantiers de construction des temples à l'époque ptolémaïque

Christophe Thiers

► **To cite this version:**

Christophe Thiers. Observations sur le financement des chantiers de construction des temples à l'époque ptolémaïque. 7. Ägyptologische Tempeltagung. Structuring Religion, 2005, Leuven, Belgique. pp.231-244. halshs-01821920

HAL Id: halshs-01821920

<https://shs.hal.science/halshs-01821920>

Submitted on 13 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

7. Ägyptologische Tempeltagung:
Structuring Religion

Leuven, 28. September – 1. Oktober 2005

Herausgegeben von
René Preys

2009

Harrassowitz Verlag · Wiesbaden

Observations sur le financement des chantiers de construction des temples à l'époque ptolémaïque

Christophe Thiers*

La question du financement des chantiers de construction des temples égyptiens constitue un pan important dans l'étude des relations entre le pouvoir et les clergés à l'époque ptolémaïque.¹ Pour aborder cette question, le principal écueil réside dans l'absence de véritables témoignages directs, ce qui conduit davantage à formuler des hypothèses de recherche qu'à établir des faits avérés. Il convient cependant de tenter d'aborder le problème sous différents aspects et d'exposer quelques éléments de réflexion mieux à même de cerner ce problème.

Les trois acteurs en présence dans ce type de questionnement sont l'État lagide, les clergés² et les personnes privées.

1 L'État lagide

La participation de l'État peut se percevoir à partir de plusieurs éléments, qu'il s'agisse de la construction des temples eux-mêmes, des dons d'argent aux clergés et des divers aspects de l'implication de l'administration au sein de la vie des temples.

* UMR 5140 Cnrs-Université Paul Valéry Montpellier III.

1 Cette présentation est extraite de ma thèse, *Le "Pharaon" Lagide bâtisseur. Analyse historique de la construction des temples à l'époque ptolémaïque*, Montpellier 1997 (inédit).

2 La dénomination commode "État" et "clergé" est adoptée à la suite de W. HUB, *Der makedonische König und die ägyptischen Priester. Studien zur Geschichte des ptolemäischen Ägypten*, *Historia. Einzelschriften* 85, Stuttgart 1994 ("État/église").

1.1 Construction dans les temples

L'activité architecturale dans les temples égyptiens a été appréhendée en dressant un corpus d'attestation allant du temple complet au simple bloc épars; ce type d'inventaire a déjà été dressé par d'autres auteurs, à partir de l'indispensable dépouillement du Porter-Moss mais sans les vérifications nécessaires et la prise en compte de la bibliographie récente. Cette documentation a pu ainsi être synthétisée à travers plusieurs cartes, dont voici brièvement les résultats.

Alors que des travaux sont réalisés sur l'ensemble de la vallée du Nil sous les premiers Lagides, une scission évidente apparaît entre le Nord et le Sud à partir du règne d'Évergète I, partition qui s'accroît avec les règnes de Philométôr et d'Évergète II.³ sous

-
- 3 M. MINAS, Die Dekorationstätigkeit von Ptolemaios VI. Philometor und Ptolemaios VIII. Evergetes II. an ägyptischen Tempeln, in: OLP 27, 1996, 51–78 et OLP 28, 1997, 87–121; à compléter par W. HUB, Der makedonische König und die ägyptischen Priester. Studien zur Geschichte des ptolemäischen Ägypten, Historia. Einzelschriften 85, Stuttgart 1994, 32–35; G. HÖLBL, A History of the Ptolemaic Empire, Londres 2001, 257–271. Sans entrer dans trop de détails, pour Philométôr, préciser ou ajouter:
- Hou (Diospolis Parva), P. COLLOMBERT, Hout-sekhem et le septième nome de Haute-Égypte: la divine Oudjarenes, in: RdE 46, 1995, 70–72.
 - temple de Maât à Karnak-Nord, PM II², 11 (B 32c); M. DEWACHTER, À propos du temple de Thot à Karnak Nord, in: RdE 36, 1985, 177; L. GABOLDE/V. RONDOT, Une catastrophe antique dans le temple de Montou à Karnak-Nord, in: BIFAO 93, 1993, 249.
 - temple de Mout à Karnak-Sud, PM II², 256 (4, i-j; attribué à tort à Eupator); R.A. FAZZINI/W.H. PECK, Inscriptions tardives du temple de Mout, Introduction, in: JARCE 20, 1983, 49 et n. 22; R.A. FAZZINI/J. MANNING, Archaeological Work at Thebes by the Brooklyn Museum under the auspices of the American Research Center in Egypt 1975-1977, in: NARCE 101-102, 1977, 24.
 - Karnak et Louqsor (la plupart originaires de Karnak-Sud), plusieurs blocs inédits.
 - Deir el-Bahari, bloc découvert devant la colonnade de Pount, PM II² 343 (attribution erronée à Évergète I); J. KARKOWSKI/K. WINNICKI, Amenhotep, Son of Hapu and Imhotep at Deir El-Bahri. Some Reconsiderations. With an Appendix by E. Bresciani, in: MDAIK 39, 1983, 100 et n. 31; la provenance originelle est problématique.
 - temple d'Isis à Philae, PM VI, 219 (115–116), 217-218 (93-104 (1^{er} pylône), 223 (159–160), 224 (167–168, 172–173 attribué à tort à Évergète II) (mammisi); E. VASSILIKA, Ptolemaic Philae, OLA 34, 1989, 42–49.
 - temple d'Arensouphis à Philae, bandeau de soubassement de la salle I avec restes du protocole royal (inédit).
 - temple de Khnoum à Éléphantine (ou Évergète II), E. LASKOWSKA-KUSZTAL, Elephantine XV. Die Dekorfragmente der ptolemäisch-römischen Tempel von Elephantine, AV 73, 1996, 3, 7–8 et 59.
 - temple de Satis à Éléphantine, *ibid.*, 3, 7, 56–58.
 - plaquette de fondation BM EA 23304; H.R. HALL, Catalogue of Egyptian Scarabs Etc., in the British Museum I. Royal Scarabs, Londres 1913, 296 (2816); provenance inconnue.
- Pour Évergète II, préciser ou ajouter:
- Hou (Diospolis Parva), kiosque inédit, P. COLLOMBERT, *op. cit.*, 60-63 (2); P. HONIGSBERG, Diospolis Parva, in: CHE 9, 1969, 22–24.
 - Karnak, temple de l'Est, L. GALLET, À propos d'un bas-relief ptolémaïque: le bloc Berlin inv. 2116, in: BIFAO 101, 2001, 183–196.
 - Karnak-Est, C. THIERS, Une porte de Ptolémée Évergète II consacrée à Khonsou "qui fixe le sort", in: Karnak XI, 2003, 585–601.
 - Karnak et Louqsor (la plupart originaires de Karnak-Sud), plusieurs blocs inédits.
 - Médinet Habou, cinq blocs d'une porte monumentale (inédits); U. HÖLSCHER, The Excavation of Medinet Habu II. The Temples of the Eighteenth Dynasty, OIP 41, 1939, 24–25; cf. W.R. JOHNSON,

Évergète II, seul un bloc de Xoïs témoigne d'une activité architecturale dans le Delta.⁴ Le hasard des découvertes et les mauvaises conditions de conservation de la pierre en Basse Égypte ne sont pas suffisants pour expliquer ce constat. Si un lien entre cette activité dans les temples et le financement royal est avéré, on peut considérer que la Haute Égypte – et en particulier la région thébaine et la Basse Nubie – a été privilégiée par les Lagides.⁵

Pour autant, cet inventaire ne saurait suffire à lui seul; il faut prendre en compte d'autres éléments de réflexion dans l'analyse.

1.2 Dons d'argent aux temples

Les grands décrets de synodes font état de dons, de bienfaits envers les clergés. La réalité de ces largesses ne peut être remise en cause systématiquement. Le décalage existe pourtant entre le texte du décret de Rosette (Memphis II) et la réalité de l'activité architecturale du règne de Ptolémée Épiphane.⁶ L'importance de ces dons est donc difficile à apprécier et la part doit être faite entre le contexte historique de la rédaction et la réalité de l'activité architecturale. Les dons d'argent ne sont que rarement précisés (cf. Memphis I, dém., l. 28; Pitthom, l. 19-20 et 26-27); ils s'effectuent soit directement, soit par le biais d'exemptions fiscales.⁷ La *syntaxis* est versée au clergé;⁸ Philadelphie subvient au culte d'Arsinoé II par le transfert des revenus de l'*apomoira* déjà prélevée par l'État.⁹

The Epigraphic Survey of the Oriental Institute of the University of Chicago 1997-1998, in: ASAE 74, 1999, 14 ("early ptolemaic blocks"); id., in: BARCE 180, 2001, 13.

- temple de Khnoum à Éléphantine, E. LASKOWSKA-KUSZTAL, op. cit., 3, 7-9, 61-64, 67-70, 70-74, 100-103.

- temple de Satis à Éléphantine, ibid., 3, 11-15, 74-79, 79-86, 89-91, 91-98, 98-100, 104-105, 145, 146-150.

- "Baukomplex X" et "Tempel Y", ibid., 15-21, 42-44, 54-56; 21-25, 126-128; sur ces deux monuments, C. UBERTINI, Restitution architecturale à partir des blocs et fragments épars d'époque ptolémaïque et romaine, Elephantine 34, 2005; id., Stadt und Tempel von Elephantine 31./32. Grabungsbericht, in: MDAIK 61, 2005, 64-75.

- provenance inconnue, bloc Vatican, Museo Gregoriano 22659; G. BOTTI, P. ROMANELLI, Le sculture del Museo Gregoriano Egizio, MVAA 9, Cité du Vatican 1951, 9-10 (19).

- attribution erronée: temple de Ptah à Karnak, PM II², 196; Urk. VIII, n^{os} 191-193, 200-203 (il s'agit de Philométôr).

4 I. GUERMEUR/C. THIERS, Un éloge xoïte de Ptolémée Philadelphie. La stèle BM EA 616, in: BIFAO 101, 2001, 199, doc. 6.

5 Voir dernièrement J.G. MANNING, Edfu as a Central Place in Ptolemaic History, in: K. VANDORPE/W. CLARYSSE (éd.), Edfu, an Egyptian Provincial Capital in the Ptolemaic Period, Brussels, 3 september 2001, Bruxelles 2003, 63.

6 E. LANCIERS, Die ägyptischen Tempelbauten zur Zeit des Ptolemaios V. Epiphanes (204-180 v. Chr.). Teil 2: Irrtümlich Ptolemaios V. zugeschriebene Denkmäler, in: MDAIK 43, 1987, 181; W. CLARYSSE, Ptolémées et les temples, in: D. VALBELLE/J. LECLANT (éd.), Le décret de Memphis. Colloque de la Fondation Singer-Polignac à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette, Paris 1999, 61.

7 L'acte le plus célèbre est celui relaté par Diodore 1.84.8 qui indique que le satrape Ptolémée a avancé la somme de 50 talents d'argent pour les funérailles de l'Apis. Cf. J. QUAEGBEUR, Documents égyptiens et rôle économique du clergé en Égypte hellénistique, in: E. LIPINSKA (éd.), State and

Rares sont les sources qui signalent que le don est destiné à la construction ou à la restauration des édifices culturels. Le célèbre dépeint d'Oureshy, à Éléphantine, mentionne une allocation quotidienne au temple, en plus du paiement des ouvriers en charge de restaurer la demeure de Satis.¹⁰

Les Lagides ont pourtant en partie financé le développement des temples en participant à leur prospérité. L'intérêt était simple: il s'agissait de perpétuer la tradition des rois bienfaisants des Empires passés, de se fondre dans le moule de la monarchie égyptienne et ainsi entretenir l'image d'un lien privilégié avec les clergés d'Égypte. Ainsi, les dons en argent, les exemptions fiscales permettent aux clergés d'être florissants et par-là même d'entretenir, de restaurer et de bâtir les demeures divines, au nom du souverain en place.

Le pouvoir ne semble donc pas entrer systématiquement dans le jeu de la décision; c'est-à-dire qu'il ne décide pas de quelle façon sera utilisé l'argent qu'il octroie au clergé et que ce dernier emploie selon les besoins du culte. L'*apomoira* pourrait faire exception, puisque son transfert semble réservé au culte d'Arsinoé II; mais cette dernière est adorée en tant que *sunnaos thea*, si bien que le reversement de l'impôt bénéficie également à la divinité principale du temple.¹¹

Cette vision idéalisée a, dans bien des cas, montré ses limites et les relations entre le pouvoir alexandrin et les prêtres d'Égypte n'ont pas toujours été aussi sereines.¹²

1.3 Gestion royale des temples et logistique

Le pouvoir alexandrin s'est immiscé dans la gestion des revenus sacrés. La nomination d'administrateurs (*lésonis*) à la tête des temples est probablement à mettre en relation avec les subsides accordés par le pouvoir central, dans la mesure où c'est ce personnage qui gère l'ensemble des revenus des temples et qui a, par conséquent, une incidence sur le financement des programmes architecturaux.¹³ W. Clarysse¹⁴ a également mis en relation la nomination du *praktor* Euphronios (225-224) et de son assistant et successeur Milon (à partir de

Temple Economy in the Ancient Near East 2, OLA 6, 1979, 713, qui relativise les dons royaux aux temples.

8 Cf. J. QUAEGBEUR, op. cit., 713, n. 20, sur l'impossibilité d'évaluer l'importance de cette taxe.

9 En dernier lieu, W. CLARYSSE, K. VANDORPE, The Ptolemaic Apomoira, in: H. MELAERTS (éd.), Le culte du souverain dans l'Égypte ptolémaïque au III^e siècle avant notre ère, StudHell 34, 1998, 5-42.

10 En dernier lieu, E. BRESCIANI et al., Ancora sull'iscrizione demotica di Elefantina, in: EVO 26, 2003, 33-39.

11 J. QUAEGBEUR, op. cit., 714: "Il semble que ces donations [dont l'*apomoira* est un exemple] étaient destinées à permettre aux autorités des temples d'en tirer les fonds nécessaires pour financer les travaux de construction".

12 Certaines cités et leurs clergés ont été sanctionnés au cours de la période, généralement après des périodes de troubles et de rivalités au sein de la Maison alexandrine; voir infra.

13 Voir également le contrôle exercé par les stratèges, avec l'exemple de l'argent alloué pour la restauration de la barque sacrée d'Amon thébain en 131 a.C.; R. BOGAERT, Un cas de faux en écriture à la Banque Royale thébaine en 131 avant J.-C., in: CdE 63, 1988, 145-154.

14 W. CLARYSSE, The Archive of Praktor Milon, in: K. VANDORPE/W. CLARYSSE (éd.), Edfu, an Egyptian Provincial Capital in the Ptolemaic Period, Brussels, 3 september 2001, Bruxelles 2003, 17-27.

223) avec la mainmise de l'administration ptolémaïque sur la gestion du temple d'Edfou; l'initiative de la construction est ainsi mise au crédit des Lagides par J.G. Manning et serait un moyen de contrôle sur le Sud (essai à l'échelle d'Edfou en 237 plutôt qu'à Thèbes, en étroite relation avec le synode de Canope en 238).¹⁵

Avec le cas d'Edfou, on touche un aspect qui paraît important pour notre analyse: il s'agit de la distinction qu'il semble nécessaire d'opérer entre les grands chantiers nécessitant des moyens financiers conséquents et une perspective de travail sur plusieurs décennies (Philae, Edfou, Kôm Ombo, Dendara) et les fondations modestes qui ont pu être initiées et menées à bien localement.

En effet, la mise en place de grands chantiers ne peut se concevoir, au moins au départ, sans une aide royale. Que l'on songe en particulier à l'ouverture des carrières¹⁶ et au transport de la pierre vers les lieux de construction nécessitant des moyens logistiques conséquents (granite pour le temple de Behbeit el-Hagar par exemple). Les prêtres ne possèdent pas de tels moyens; ils sont donc alors dépendants des infrastructures royales, seules capables d'apporter des réponses à de tels problèmes. A contrario, l'utilisation de matériaux locaux montre comment certains clergés ont pu remédier à ce manque d'infrastructure, évitant ainsi d'acheminer la pierre depuis les lointaines carrières.¹⁷

Enfin, la politique d'intégration des élites indigènes dans l'administration lagide, très sensible à partir du règne d'Évergète II,¹⁸ et l'accroissement des relations culturelles entre grecs et égyptiens,¹⁹ constituent des éléments à prendre en considération dans l'implication de l'autorité lagide envers les temples.

1.4 Importance du contexte politique

Quelques éléments historiques peuvent également être versés au dossier d'une politique de financement royal. L'arrêt ponctuel de certains programmes de construction est riche d'enseignements. L'absence de développement des travaux de décoration à Kôm Ombo, Deir el-Médineh et à Philae durant le règne d'Alexandre I et le second règne de Sôter II, en

15 J.G. MANNING, *Edfu as a Central Place in Ptolemaic History*, in: K. VANDORPE/W. CLARYSSE (éd.), *Edfu, an Egyptian Provincial Capital in the Ptolemaic Period*, Brussels, 3 september 2001, Bruxelles 2003, 69–70.

16 Par ex., stèle rupestre des carrières de Ma'sara pour le temple de Xoïs sous Philadelphie (I. GUERMEUR/C. THIERS, *Un éloge xoïte de Ptolémée Philadelphie. La stèle BM EA 616*, in: BIFAO 101, 2001, 199); stèle rupestre de Psais, fils de Paâlâl dans les carrières du Gebel el-Cheikh el-Haridi pour des travaux dans le nome Panopolite sous Ptolémée Néos Dionysos (A. FARID, *Die demotischen Inschriften der Strategen*, VA Suppl. 1, San Antonio 1993, 40–42, XIII; C.J. KIRBY, *Preliminary Report of the First Season of Work at Gebel el-Haraidi, 1991–92*, in: JEA 78, 1992, 22; en dernier lieu, M. DEPAUW, *The Late Funerary Material from Akhmim*, in: A. EGBERTS/B.P. MUHS/J. VAN DER VLIET (éd.), *Perspectives on Panopolis. An Egyptian Town from Alexander the Great to the Arab Conquest*, P.L.Bat 31, Leyde 2002, 80).

17 Voir par ex. le temple de Tebtynis construit en calcaire local; réf. J. YOYOTTE.

18 W. HUB, *Ägypten in hellenistischen Zeit*, München 2001, 618–619 (et 620); G. HÖLBL, *A History of the Ptolemaic Empire*, London-New York 2001, 198.

19 J. BAINES, *Egyptian Elite Self-Presentation in the Context of Ptolemaic Rule*, in: W.V. HARRIS/G. RUFFINI (éd.), *Ancient Alexandria Between Egypt and Greece*, CSCT 26, Leyde 2004, 48.

relation avec une situation politique difficile à Alexandrie, implique vraisemblablement l'arrêt de l'engagement lagide envers ces clergés. En contrepartie, la reprise des travaux de décoration dans ces trois temples avec l'avènement de Néos Dionysos Aulète témoigne probablement d'une aide notable de la part d'Alexandrie; la suite du règne, comme on le verra ci-après, doit être considérée avec bien plus de réserves.

On peut également évoquer le développement des temples de Philae et de Nubie (Débod, Dakka) sous les règnes de Philadelphie et de Philomètor, qui permet d'asseoir la présence lagide sur le Dodécachène face aux souverains méroïtiques et d'assurer ainsi une mainmise sur les mines d'or du ouâdi Allaqi.²⁰

La région thébaine est un vaste chantier de construction et de restauration au cours des règnes de Philomètor et d'Évergète II (supra), et on supposera que cette présence du pouvoir lagide est consécutive à la sécession de la Haute Égypte au cours des règnes de Philopatôr et d'Épiphanes.

L'exemple de la révolte de 206-186 est souvent porté au dossier des relations difficiles entre le pouvoir lagide et les prêtres égyptiens.²¹ Au cours de cette période, la plupart des chantiers de construction, à commencer par celui du grand temple d'Edfou, cessent d'être en activité. Présenter l'arrêt des travaux à Edfou comme un acte de résistance du clergé d'Horus face au pouvoir lagide reste peu satisfaisant.²² En effet, à considérer les relations entre les clergés et les nouveaux souverains indigènes, il apparaît qu'un respect mutuel, sinon une entente, unissait les deux partis. Haronnophris et Chaonnophris ont été couronnés au nom d'Amon-Rê, roi des dieux; ils n'ont pas porté atteinte aux temples, soucieux de ne pas s'aliéner le soutien du clergé. Pour autant, contrairement au cas des souverains méroïtiques contemporains, les prêtres n'ont pas inscrit leurs noms sur les reliefs des temples. Les troubles du temps, les mouvements de troupes, la prise puis la perte de Thèbes par la soldatesque alexandrine ont dû peu contribuer à instaurer la sécurité et favoriser les travaux dans les temples. C'est dans cette situation difficile bien plus que dans la volonté des prêtres de marquer leur opposition à l'égard du Pharaon lagide qu'il faut envisager l'arrêt des travaux dans les temples de Haute Égypte et à Edfou en particulier. Et de la même façon, on constate, l'absence d'implantation de clérrouques durant le règne d'Épiphanes dans le nome d'Ed-

20 G. DIETZE, Philae und die Dodekaschoinos in ptolemäischer Zeit. Ein Beitrag zur Frage ptolemäischer Präsenz im Grenzland zwischen Ägypten und Afrika an Hand der Architektonischen und epigraphischen Quellen, in: *AncSoc* 25, 1994, 63–110. La présence d'un phrourarque à Philae sous le règne de Philomètor (G. DIETZE, op. cit., 81) entre dans cette politique de reprise en main de la frontière méridionale de l'Égypte; dédicace grecque dans le temple d'Arensnouphis, A. BERNAND, *IG Philae* 1, 116-121 (11); G. HAENY, A Short Architectural History of Philae, in: *BIFAO* 85, 1985, 220; E. VASSILIKA, Ptolemaic Philae, *OLA* 34, 1989, 49; voir M. MUSZYNSKI, Les "associations religieuses" en Égypte d'après les sources hiéroglyphiques, démotiques et grecques, in: *OLP* 8, 1977, 151–152, 168, n° 35.

21 Pour cet épisode, P.W. PESTMAN, Haronnophris et Chaonnophris, in: S.P. VLEEMING (éd.), *Hundred-Gated Thebes. Acts of a Colloquium on Thebes and the Theban Area in the Graeco-Roman Period*, P.L.Bat 27, Leyde 1995, 101–137; en dernier lieu, M. DEPAUW, Egyptianizing the Chancellery during the Great Theban Revolt (205-186 BC): A New Study of Limestone Tablet Cairo 38258, in: *SAK* 34, 2006, 97–105.

22 Thèse adoptée par J.G. MANNING, Edfu as a Central Place in Ptolemaic History, in: K. VANDORPE/W. CLARYSSE (éd.), *Edfu, an Egyptian Provincial Capital in the Ptolemaic Period*, Brussels, 3 september 2001, Bruxelles 2003, 72.

fou, toujours causée par la révolte de la Haute Égypte et la perte d'autorité du pouvoir lagide.²³ On peut également évoquer l'exemple du Bucheum d'Ermant et la relative pauvreté des tombes L et K sous le règne d'Épiphane, mise en relation avec la prise de pouvoir des dynastes indigènes dans la région thébaine.²⁴ Il est donc difficile d'utiliser l'exemple de cette révolte pour justifier telle ou telle attitude du pouvoir lagide ou des clergés égyptiens. La situation troublée n'était pas propice à l'activité architecturale, qu'elle soit aux noms des Lagides ou des souverains égyptiens.

1.5 Les visites des souverains dans la chôra

En se fondant sur l'étude de W. Clarysse,²⁵ on peut évoquer la question des visites des souverains lagides dans la chôra et leurs conséquences possibles sur le dossier du financement des chantiers de construction.

Lorsque les sources sont datées, il est en effet intéressant de constater que les visites se situent en début de règne. Philadelphie se rend pour la première fois dans le Harpon Oriental (VIII^e BE) en l'an 6 (Pithom); Sôter II visite la Haute Égypte et la Nubie en l'an 2. Évergète II voyage dans la chôra en l'an 3.²⁶ Il est clair que ces visites rendues aux clergés d'Égypte, dans les premières années de règne, ont un but politique. Elles visent à souligner la présence effective du souverain alexandrin et témoignent de l'intérêt que porte le pouvoir lagide à l'égard des prêtres. Ainsi, la présence royale dans les temples devient, en contrepartie, un moyen pour les prêtres de développer des programmes architecturaux ou décoratifs.

Les visites sont l'occasion pour le roi de conférer des avantages aux temples mais la présence royale dans la chôra donne également l'occasion aux prêtres de présenter des requêtes et nul doute qu'elles devaient recevoir un écho particulier de la part du souverain lagide. Ainsi, lors de la visite de Sôter II à Éléphantine en l'an 2,²⁷ les prêtres de Khnoum demandent certains avantages que le roi leur accorde: il s'agit d'une indemnité de 200 artabes de blé et d'une exemption fiscale. On ajoutera au tableau dressé par W. Clarysse une visite dans le temple d'Héracléion, à peu de distance d'Alexandrie, datée du début du règne d'Évergète II, en juillet-août 144;²⁸ la visite du souverain est explicitement associée à des

23 T. CHRISTENSEN, P. Haun. inv. 407 and Cleruchs in the Edfu Nome, in: K. VANDORPE/W. CLARYSSE (éd.), *Edfu, an Egyptian Provincial Capital in the Ptolemaic Period*, Brussels, 3 september 2001, Bruxelles 2003, 12–13.

24 R. MOND/O.H. MYERS, *The Bucheum I*, 15; les auteurs suggèrent également que la perte de revenus durant le règne d'Épiphane est peut-être due aux impôts sollicités pour financer la guerre contre les Séleucides.

25 W. CLARYSSE, *The Ptolemies Visiting the Egyptian Chora*, in: L. MOOREN (éd.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World*, StudHell 36, 2000, 29–53.

26 L'an 3 à partir de la mort de Philométôr en 145; alors qu'Évergète II comptait ses années de règne à partir 170/169, date de sa première apparition sur le trône, associé à Philométôr et Cléopâtre II.

27 OGIS 168, 12 = F. PIEJKO, *The Relations of Ptolemies VIII and IX with the Temple of Khnum at Elephantine* in: *BASP* 29, 1992, 6 et 10; *C.Ord.Ptol.*, n° 57–60.

28 Stèle d'Héracléion, l. 17; C. THIERS, *La stèle de Ptolémée Évergète II à Héracléion (Alexandrie Musée Maritime Csa 529)*, Oxford, (à paraître).

bienfaits accordés à la divinité locale (Khonsou?) et doit probablement se comprendre dans le cadre des prérogatives d'Amon-Gereb, associé au processus de légitimation royale.²⁹

La rareté des visites dans le Sud ne fait que donner davantage de reliefs aux témoignages dont nous disposons, en particulier la présence d'Évergète I à Edfou le 23 août 237.³⁰ On ajoutera que la visite de Philomètôr en Thébaïde n'est pas totalement avérée, de même que celle de Cléopâtre VII (Ermant et Coptos). On retrouve plus au sud Évergète II à Edfou lors de l'inauguration du temple et Sôter II sur la frontière nubienne. La Haute Égypte, à tendance sécessionniste, méritait toute l'attention des Lagides.

Nul doute donc que les requêtes des prêtres et les dons accordés par les souverains en déplacement dans la chôra ont bénéficié aux programmes de construction des temples. Dans le même temps, il est fort envisageable que les travaux en cours s'accéléraient, ou bien se focalisaient sur telle ou telle partie d'un édifice,³¹ pour flatter le souverain grec et montrer la vitalité des dieux égyptiens et de leurs serviteurs.

Peut-être qu'en relation avec les visites dans la chôra, certains domaines divins ont été privilégiés par le pouvoir alexandrin: Philae et le Delta oriental sous Philadelphie, à nouveau Philae après 206 sous Philomètôr et Évergète II (acceptation des plaintes des prêtres³²), Kôm Ombo avec le transfert de la capitale du 1^{er} nome de Haute Égypte parallèlement à la construction du temple de Sobek et Haroéris.

S'il paraît évident que tous les temples n'ont pas reçu des subsides de l'État, plus probablement seuls les temples renommés, ceux qui envoyaient des prêtres aux synodes, pouvaient espérer obtenir des largesses. Et, à l'intérieur de ce groupe, certains, par le rôle influent d'un de leur membre ou par une volonté politique royale ont pu effectivement bénéficier des revenus de l'État (ou d'exemptions fiscales).³³

On pourrait également envisager que les temples ont reçu des faveurs selon leur statut. Les décisions prises lors des synodes devaient être affichées dans les temples de premier, deuxième et troisième ordre, comme le prescrivent les décrets trilingues. Le décret de Canope précise que la statue de la jeune Bérénice divinisée sera placée dans les temples de premier et deuxième ordre et, en conséquence, à côté d'Osiris dans le temple de Canope qui appartient aux temples du premier ordre et qui "compte parmi les temples les plus honorés du roi et de tous les habitants du pays". Même s'il faut relativiser ce passage du fait de la nature et du contexte rédactionnel du texte, on peut légitimement envisager que les temples

29 J. YOYOTTE, Le second affichage du décret de l'an 2 de Nekhtnebef et la découverte de Thônis-Héracléon, in: *Égypte, Afrique & Orient* 24, 2001, 3031; id., in: Fr. GODDIO/M. CLAUS (éd.), *Ägyptens versunkene Schätze*, Berlin 2006, 126–127 (117); I. GUERMEUR, Les cultes d'Amon hors de Thèbes Recherches de géographie religieuse, *BÉHÉ Sciences religieuses* 123, Turnhout 2005, 147–148.

30 Edfou IV, 14, 4-6; VII, 5, 7-6, 2; S. CAUVILLE/D. DEVAUCHELLE, Le temple d'Edfou: étapes de la construction, nouvelles données historiques, in: *RdE* 35, 1984, 32; D. KURTH, *Treffpunkt der Götter. Inschriften aus dem Tempel des Horus von Edfu*, Zurich 1994, 70.

31 C'est peut-être le cas d'une scène d'offrande de la campagne datée d'Évergète I à Philae; PM VI, 234 (276); E. VASSILIKA, Ptolemaic Philae, *OLA* 34, 1989, 64, 69 et 131.

32 C.Ord.Ptol., n° 47 = IG Philae, n° 19.

33 C'est ainsi que l'on suppose une implication de Harp[...] fils de Téos (statue Yale University Art Gallery 2.1.1953) dans les démarches poursuivies par les prêtres d'Héracléon pour récupérer une prébende et l'asylie de leur temple; C. THIERS, La stèle de Ptolémée Évergète II à Héracléon (Alexandrie Musée Maritime Csa 529), Oxford, (à paraître).

de premier ordre sont ceux qui bénéficiaient en priorité des largesses royales. Pourtant, si les différences de statut des temples égyptiens sont connues par ces décrets trilingues, les raisons de cette distinction n'apparaissent pas de façon explicite. On pourrait penser que celle-ci était fondée sur l'importance des possessions foncières.³⁴

Les Lagides ont donc apporté ponctuellement leur soutien financier pour développer la construction des temples avec, le plus souvent, une volonté politique particulière de montrer le prestige et l'influence lagide en des lieux stratégiquement importants: Thébaïde et Basse Nubie en particulier. Pourtant, dans la plupart des cas, l'initiative des clergés eux-mêmes a été essentielle.

2 Les temples

2.1 Richesses des domaines sacrés

S'il va de soit que la prospérité des temples à l'époque ptolémaïque n'avait rien de commun avec celle du Nouvel Empire, la richesse d'une certaine partie de la population égyptienne provenait des revenus des charges sacerdotales, bien plus que ceux de la terre. La richesse des temples, dont le rôle est fondamental dans l'économie nilotique, est un gage de prospérité pour ses desservants.

Le rôle du clergé est d'honorer la divinité et de faire prospérer ses domaines: l'entretien, la restauration, la construction des édifices culturels font donc partie de ses prérogatives essentielles pour que la divinité continue de résider dans le temple. De ce fait, le clergé, en tant que groupe au service du dieu, n'a pas été dans l'obligation de laisser des documents attestant tels ou tels travaux, puisque les constructions elles-mêmes témoignaient de la piété de ses membres.

Dans la série des décrets de 118, Évergète II décide de confier la gestion des terres sacrées aux prêtres et de ne plus percevoir d'impôts sur les revenus qui en proviennent. Aucun document ne permet d'assurer que cette ordonnance n'est pas restée lettre morte mais si tel ne fut pas le cas la richesse des temples n'en a été que plus conséquente. Il est avéré ailleurs que d'autres mesures prises dans ces décrets de 118 ont réellement été appliquées ou, à tout le moins, prises en considération.

Dans l'analyse parallèle du développement des temples et des contextes politiques et économiques de l'Égypte lagide, on observe dans de nombreux cas une évolution autonome des temples, c'est-à-dire que l'activité dans les domaines sacrés ne semble pas être soumise

34 D.J. CRAWFORD, Kerkeosiris. An Egyptian Village in the Ptolemaic Period, Cambridge 1971, 87. Le P.Tebt. I, 88, 29, 32 (115/114) présente une liste de sanctuaires de Kerkéosiris consacrés à Isis, Thouéris, Harpseneis, Anubis, Bastet et Amon, et qui ne possèdent pas de domaine foncier; ils appartenaient probablement au troisième ordre; cf. F. DUNAND, Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée 1, EPRO 26, 1973, 134, 135 et n. 1.

aux aléas de l'histoire, si ce n'est dans quelques cas précis que l'on a évoqué plus haut (en particulier la révolte de la Haute Égypte en 206-186).

2.2 Cas particulier: le règne d'Aulète

L'exemple du règne de Ptolémée Néos Dionysos Aulète est révélateur de la situation financière de quelques grands domaines religieux.³⁵ Après les arrêts de certains programmes architecturaux durant les règnes de Sôter II et d'Alexandre I, le règne d'Aulète marque un renouveau notable: les travaux reprennent à Philae et à Kôm Ombo par exemple; le nouveau temple de Dendara est fondé en 54. Si un soutien financier lagide peut être invoqué pour expliquer cette effervescence, la situation politique du Lagide vient largement nuancer cette possibilité. En effet, on sait que la majeure partie du règne a été consacrée à l'achat du trône laissé aux mains du Sénat romain par le testament d'Alexandre I. Dans ces conditions, il est difficile de croire à un soutien financier royal continu et conséquent envers les temples alors que le Trésor royal était grevé par de généreux pots-de-vin. En conséquence, ce sont les ressources propres des clergés qui ont permis de poursuivre ces chantiers.

2.3 Difficultés de certains temples

Si la richesse des grands sanctuaires de cette époque a permis aux clergés de consacrer une partie des revenus des domaines sacrés à la mise en chantier d'édifices cultuels, à l'opposé de cette constatation, l'arrêt de certains programmes architecturaux, souvent d'une ampleur toute relative (passages de portes...) serait à verser au dossier des difficultés financières rencontrées par les clergés.

De même, la disparition progressive des sources en Moyenne Égypte et dans le Delta, régions où se concentrent des sanctuaires plus modestes, semble indiquer que nombre de clergés ont dû périlcliter, délaissant le développement des temples ou, à tout le moins, perdurant dans un semi-sommeil. Les revenus se sont donc taris progressivement dans nombre de temples secondaires. Seuls ceux dont les capacités financières étaient les plus importantes ont pu continuer cette pratique de construction et de restauration. Le cas du temple d'Abydos est significatif: à l'exception d'un linteau au nom de Philopatôr³⁶ et des blocs portant la dédicace grecque d'un certain Dioscoros à Sérapis-Osiris,³⁷ aucun chantier n'est

35 J. BAINES, *Temples as Symbols, Guarantors, and Participants in Egyptian Civilization*, in: S. QUIRKE (éd.), *The Temple in Ancient Egypt. New Discoveries and Recent Research*, Londres 1997, 229.

36 W.M.F. PETRIE, in: *JHS* 1902, 377; W. HUB, *makedonische König und die ägyptischen Priester. Studien zur Geschichte des ptolemaischen Ägypten*, *Historia. Einzelschriften* 85, Stuttgart 1994, 31; B.J. KEMP, in: *LÄ* I, 40, s.v. Abydos.

37 W.M.F. PETRIE, in: *JHS* 1902, 377; F. DUNAND, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée* 1, *EPRO* 26, 1973, 140, n. 2.

attesté à l'époque ptolémaïque.³⁸ L'antique renommée d'Osiris ne se perçoit qu'à travers des graffites grecs inscrits en l'honneur de Sérapis et de son oracle dans le Memnonion par de pieux pèlerins.³⁹

Si donc certains temples ont périclité par manque de moyens financiers, en revanche, les grands sanctuaires qui bénéficiaient des revenus des grands domaines agricoles ont pu subvenir aux besoins journaliers du culte et, lorsque cela devenait nécessaire et financièrement possible, lancer la construction ou la restauration de monuments cultuels. Pour les sanctuaires les plus modestes, le salut est souvent venu de l'extérieur, et je terminerai donc cette présentation par un rapide aperçu de l'apport des financements privés.

3 L'évergétisme privé

L'évergétisme privé en Égypte lagide a été traité ailleurs, lors d'un colloque tenu à Angers en mai 2003,⁴⁰ et je ne ferai donc que reprendre brièvement les conclusions essentielles.

3.1 Égyptiens et Grecs

Les dédicaces sont rédigées dans les langues propres aux sphères culturelles égyptienne et grecque (égyptien hiéroglyphique et démotique d'une part, grec d'autre part). En premier lieu, la documentation réunie s'écarte pour partie du corpus dressé par W. Huß,⁴¹ en ce sens qu'elle présente davantage de sources hiéroglyphiques (63 documents dont 21 relevant de la sphère égyptienne); l'importance des dédicaces grecques doit donc être davantage relativisée, d'autant plus qu'elles proviennent en grande majorité du Fayoum, région largement hellénisée.

Malgré la perte d'une grande partie de la documentation du Delta, on observe que les régions dans lesquelles les sources officielles abondent s'opposent assez nettement avec les zones dans lesquelles se développent les initiatives privées. Cette pratique pallie les carences des clergés et de l'État lagide.

38 L'absence de travaux d'importance de la 30^e dynastie est prégnante à Abydos (un temple [?] de Nectanébo I, deux statues de Nectanébo II, et la réouverture d'une carrière) et atteste déjà la perte d'influence du sanctuaire.

39 P. PERDRIZET/G. LEFEBVRE, *Les graffites grecs du Memnonion d'Abydos*, Nancy 1919, IX–XII, XIV–XVII et passim; cf. F. DUNAND, *op. cit.*, 140–141.

40 C. THIERS, *Égyptiens et Grecs au service des cultes indigènes. Un aspect de l'évergétisme en Égypte ptolémaïque*, in: M. MOLIN (dir.), *Les régulations sociales dans l'Antiquité. Actes du colloque d'Angers 23 et 24 mai 2003*, Rennes 2006, 275–301.

41 W. HUB, *op. cit.*, 19–25: 52 documents dont 51 grecs.

3.2 Fonctions des dédicants

Les fonctions exercées par les dédicants sont fort diverses mais on retiendra que la majorité d'entre eux ne portent aucun titre, civil ou religieux, et qu'ils sont bien souvent d'origine modeste. Ainsi, l'importance de cette catégorie de dédicants atteste la prépondérance du caractère privé dans l'acte de consécration, ce qui influe de manière prééminente, on le verra, sur la nature des monuments consacrés.

En outre, de riches bienfaiteurs sont attestés, notamment dans les autobiographies hiéroglyphiques (Pétosiris à Hermopolis, Sénou à Coptos...), ainsi que de nombreux stratèges (*mer-mechâ*) qui contribuent au développement des temples. Dans certains cas, des liens directs avec le pouvoir lagide peuvent être envisagés (exemple de l'amiral Callicratès qui consacre un temple à Arsinoé-Kupris sur le cap Zéphyrion). Les militaires sont bien représentés, et on rappellera ici leur participation à la construction du sanctuaire d'Apollon-Haroëris à Kôm Ombo; ils sont le plus souvent grecs.⁴²

3.3 Types de monuments consacrés

Naturellement, le type de monuments consacrés est intimement lié aux ressources financières des généreux bienfaiteurs; si de riches personnages ont pu développer sur une grande échelle des sanctuaires (Pétosiris à Hermopolis, Sénou à Coptos, Pikhââs et Panémérit à Tanis⁴³ par ex.), la plupart des dédicants, d'origine modeste, ont contribué ponctuellement à l'embellissement des temples, par le don de porte (propylône), enceinte, dromos, chapelles, dépendances et salles particulières (atelier des orfèvres à Louqsor⁴⁴); les dédicaces, essentiellement hiéroglyphiques, attestent également des travaux de restauration.

3.4 Modalités

Des documents grecs provenant du Fayoum précisent que la réfection ou l'entretien d'un sanctuaire devait au préalable recevoir l'approbation royale, transmise au stratège qui à son tour accordait au particulier le droit de réaliser ses projets.

Bien que les particuliers se placent toujours sous l'autorité royale, rien n'indique une relation systématique (hors du Fayoum notamment) avec le pouvoir avant le début des travaux. Nous en aurions certainement d'autres attestations. Il est plus probable d'imaginer une demande auprès des autorités administratives locales, civiles et religieuses, seules aptes à

42 Voir notamment G. DIETZE, *Temples and Soldiers in Southern Ptolemaic Egypt. Some Epigraphic Evidence*, in: L. MOOREN (éd.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World*, StudHell 36, 2000, 77–89.

43 En dernier lieu, C. ZIVIE-COCHE, *Statues et autobiographies de dignitaires. Tanis à l'époque ptolémaïque*, TTR 3, Paris 2004, 235-289.

44 En dernier lieu, K. JANSEN-WINKELN, *Ein Priester als Restaurator. Zu einer ptolemäischen Inschrift am Luxortempel*, in: ZÄS 132, 2005, 35–39.

donner une autorisation. Et là encore, comment auraient-elles pu refuser l'aide des subsides privés?

Je rappellerai pour finir que le décret de 118 promulgué par Évergète II autorise les particuliers à reconstruire les maisons "et les temples jusqu'à une hauteur de dix coudées, exception faite pour les habitants de Panopolis";⁴⁵ c'est là une mesure qui permet au pouvoir d'officialiser l'évergétisme privé et ainsi de pallier ses propres carences. La ville de Panopolis et son clergé sont donc sanctionnés par le pouvoir. Il est aisé d'en déterminer la cause, si l'on songe aux luttes importantes qu'ont livrées les troupes loyalistes contre certaines villes et que déjà, sous Philomètôr, Panopolis avait été le dernier foyer de résistance de Thébaïde que seul un siège en règle avait pu soumettre (Diodore 31.17b).

4 Conclusion

Malgré les éléments que l'on peut mettre en évidence, le problème du financement des travaux dans les temples est loin d'être éclairci.⁴⁶ Il est à regretter les lacunes de notre documentation sur ce sujet, ou plutôt l'absence de prise en compte de ce phénomène dans les sources épigraphiques. Les documents papyrologiques qui pourraient, dans le cadre d'archives de temples, éclairer cette recherche, sont tout autant muets.⁴⁷

Il demeure difficile d'apporter une réponse définitive sur ce sujet et il est délicat de généraliser dans la mesure où l'on peut constater des attitudes différentes au cours de la période. La politique lagide n'a pas été linéaire à l'égard des clergés d'Égypte; elle se situe dans une large gamme, d'un intérêt plus ou moins marqué à une absence totale de considération. On a également souligné les différences entre les faits historiques purs et la vie des temples. En outre, on ne peut considérer sur le même plan les travaux des temples majeurs et ceux de temples ou de chapelles plus modestes. Ces réserves énoncées, il faut cependant tenter de concilier les divers éléments à notre disposition pour tenter de présenter une vue d'ensemble.

Le financement royal ne paraît pas une nécessité absolue dans le cadre de constructions religieuses. Même s'il peut jouer un rôle non négligeable dans certains cas, il n'est pas une règle et, de ce fait, nombre de temples n'ont pas dû bénéficier d'une aide conséquente. Au total, il semble relativement modeste. Le financement local paraît beaucoup plus significatif, fondé sur la gestion des revenus des temples, avec un important soutien de la communauté locale. La richesse des domaines sacrés et les dons généreux de certains fidèles permettent de pallier les défaillances de l'État lagide. C'est en ce sens que la rupture avec les

45 C.Ord.Ptol., n° 53.

46 La présentation de D. Dietze (in: *AncSoc* 25, 1994, 72-73) considérant que le clergé est souverain dans le programme architectural et décoratif mais que le lieu et l'ampleur de la nouvelle fondation relèvent du seul choix du Lagide (ou de son entourage) est trop catégorique pour être adoptée.

47 Ph. DERCHAIN (*Zwei Kapellen des Ptolemäus I Soter in Hildesheim*, ZMH N.F. 13, Hildesheim, 1961, 9 et n. 16) soulignait, pour Hermopolis, l'absence de sources papyrologiques concernant le mode d'acquisition de l'argent nécessaire à la construction. Le Livre du temple n'aborde pas non plus ces questions; communication J. Quack.

périodes "classiques" paraît la plus significative; la diminution de l'investissement de l'État dans le fonctionnement des clergés a pour conséquence l'intervention, de plus en plus marquée, de l'individu envers la divinité. Ce ne sont pas seulement quelques prêtres, des militaires ou des fonctionnaires qui s'accaparent une part des fonctions du Pharaon mais essentiellement des petites gens, dont le rôle dans la société n'a pas été considéré comme suffisamment important pour figurer dans les dédicaces.

Si les liens directs avec le pouvoir n'ont pas été des plus tenaces, l'importance de l'administration locale doit être soulignée. Les stratèges au niveau régional et les administrateurs (*mr-šn* et *šḥn*) des temples ont eu des liens beaucoup plus étroits avec les prêtres et la construction des grands temples ptolémaïques doit certainement se comprendre dans le cadre de rapprochements au niveau local.

Si l'administration lagide dispense des subsides, si elle peut en certaines occasions être à l'origine de tel ou tel projet, il n'en demeure pas moins que c'est la vitalité et les ressources propres aux temples qui ont permis aux prêtres de lancer des programmes architecturaux, assistés dans cette tâche par la piété de généreux donateurs.